

Braives - Burdinne - Héron - Wanze

Le journal du Parc naturel

2017

Sommaire

Editorial

Quelques actions de 2016

Analyse descriptive paysagère

Zoom sur les orchidées

Inventaires chauves-souris

Invitation Groupe Action Nature

Formation Eco Guide Composteur

Producteurs locaux

Agenda 2017



Chères amies, Chers amis,

Voici venu le temps du renouveau ... L'avez-vous remarqué ? Le soleil se montre plus intense; la Grive draine veut être la première et, perchée au-dessus du pommier, nous chante au petit matin une mélodie qui nous donne de l'espoir, une mélodie annonciatrice du printemps.

Voici venu le temps du saisonnier nouveau ... Cette revue annuelle que vous attendez tous certainement avec impatience et qui aujourd'hui porte une nouvelle couverture et même un nouveau nom, est un des traits d'union entre vous et nous ...

L'année 2016 au Parc naturel a été marquée par quelques faits importants comme le succès de la Fête des Pommes et Poires déménagée au Moulin de Ferrières à Héron, mais surtout par la mise en place du Gal Burdinale-Mehaigne qui nous permet de développer la fiche tant attendue « Agriculture et biodiversité ». Il s'agit d'un projet qui vise à développer des actions, en synergie avec le monde agricole et celui de la chasse, pour favoriser la faune des plaines agricoles mais également développer les services écosystémiques qui traitent les inondations et coulées boueuses. Quatre-vingt pourcent de notre territoire est composé de terres agricoles. Ce sont notamment les grandes plaines en bordures des superbes vallées de la Burdinale et de la Mehaigne qui font la spécificité de notre Parc naturel. Mais la vie s'y fait de plus en plus rare et ce projet, pour lequel nous sommes en train de recruter un scientifique, est un des grands défis du Parc naturel pour les années à venir.

Et les grands défis à relever pour notre environnement sont nombreux. Que de reportages alarmants sur la disparition de milieux et espèces sauvages, que d'appels à la vigilance quant à l'avenir de notre planète. A notre échelle, nous pouvons faire quelque chose. De petits projets qui pourraient faire tache d'huile et redonner un peu d'espoir. C'est dans cette optique que nous allons lancer plusieurs projets en 2017. Plus loin dans les pages du journal, vous découvrirez que nous allons créer un Groupe Action Nature avec pour ambition d'impliquer les citoyens de notre territoire dans des actions de conservation de la nature. Vous découvrirez également que nous organiserons une formation Eco Guides Composteurs avec la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural. Et enfin, il y aura le projet « Apis jardins » qui a comme objectif de valoriser les efforts faits par de nombreux habitants de notre territoire pour que leurs jardins deviennent des micro-réserves naturelles et inciter les autres habitants à faire de même. Ce projet, qui était dans les cartons depuis quelques années, est créé par le Parc naturel en synergie remarquable avec le PCDN de Braives. Il sera lancé officiellement lors de la Fête des Plantes de Pitet. Ce « label » sera octroyé à tous les citoyens qui signeront et respecteront la charte « Apis jardins ».

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à nos différents projets et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous dans quelques années afin de faire le bilan des actions que nous aurons réalisées tous ensemble.

Si la protection de la biodiversité est un des grands challenges du Parc naturel, nos missions ne s'arrêtent pas là et la réalisation de la charte paysagère dont les conclusions de la première phase du diagnostic, l'analyse contextuelle descriptive, ont été présentées et avalisées lors de la soirée de participation citoyenne du 29 novembre dernier, en est une de premier ordre. La participation citoyenne sera également sollicitée au travers du questionnaire mis prochainement en ligne. Les deux bureaux d'études, CREAT-UCL et Paysages, travaillent actuellement sur l'analyse contextuelle évolutive tout en abordant déjà des points de l'analyse contextuelle évaluative. Cette dernière déterminera les enjeux paysagers et de l'aménagement du territoire à partir desquels la charte paysagère devra orienter des solutions et des lignes de conduite dans son programme d'actions.

Je terminerai cet éditorial par une invitation à participer aux multiples activités passionnantes du Parc naturel concoctées par notre personnel; une invitation à vous engager, à rejoindre le groupe des bénévoles pour faire prospérer le Parc naturel.

Vous et nous devons absolument mieux connaître et ainsi protéger notre beau territoire et son environnement. Votre soutien est indispensable. Ensemble, participons à cette préservation.

Frédéric Bertrand
1er Echevin à Burdinne
Président du Parc Naturel Burdinale-Mehaigne

SOMMAIRE

Quelques actions du PNBM en 2016

GAL, un nouveau projet pour le Parc naturel	p. 3
La Fête des Pommes et Poires au Moulin de Ferrières	p. 4
Un premier Site de Grand Intérêt Biologique sur Burdinne	p. 4
Les Apis jardins, le réseau des éco-jardins du Parc naturel	p. 4

Aménagement du territoire

Charte paysagère, état d'avancement de l'étude	p. 5
--	------

Conservation de la nature

Zoom sur deux espèces d'orchidées	p. 6-7
Une saison sur les traces des chauves-souris	p. 7-10
Invitation : lancement du Groupe Action Nature	p. 10-11
Invitation : formation Eco Guides Composteurs	p. 11-12

Développement économique et social :

Un nouveau maraîcher à Pitet	p. 12
Aux Vraies Saveurs	p. 13

Agenda	p. 13-15
--------------	----------

Vous adhérez aux projets du Parc Naturel ? Rejoignez-nous !	p.16
---	------

QUELQUES ACTIONS DU PARC NATUREL EN 2016

GAL, un nouveau projet pour le Parc naturel



Ce 14 juillet 2016, une bonne nouvelle est arrivée au GAL Pays Burdinale-Mehaigne avec l'annonce de la sélection du GAL par le Gouvernement Wallon. Pour cette nouvelle programmation, le Parc naturel avait été sollicité en tant qu'opérateur partenaire. Avec son territoire à dominance agricole, le Parc naturel a choisi de travailler sur un projet liant agriculture et biodiversité. Cette sélection va permettre au Parc naturel de réaliser ce nouveau projet ambitieux pour une durée de 5 ans. Un(e) chargé(e) de mission rejoindra bientôt l'équipe à temps plein pour mener ce projet à bien.

«Agriculture et biodiversité, un défi territorial»

Si l'activité agricole reste une activité dominante de notre territoire (83% des terres restent affectées à l'agriculture), il faut aussi constater que notre agriculture est majoritairement dédiée aux grandes cultures céréalières, suivant des modes de production intensifs. Malgré les efforts entrepris jusqu'à ce jour, on constate un développement insuffisant du maillage écologique et une perte de biodiversité avec notamment une régression de la petite faune des plaines et un déclin important de certaines espèces d'oiseaux des champs. Face à ces constats, le projet vise à :

- Informer, sensibiliser et renforcer les synergies des acteurs du monde agricole.
- Encourager et faciliter la mise en place de pratiques et mesures favorisant l'accueil de la petite faune des plaines agricoles dont les oiseaux des champs.
- Mettre en évidence et renforcer les services rendus par une agriculture compatible avec la gestion durable de la biodiversité.
- Mettre en place et accompagner des fermes exemplaires, parcelles et sites de démonstration et d'expérimentation...

Si l'agriculteur est en première ligne des actions, de nombreux autres partenaires publics et privés seront aussi sollicités pour leur expertise et connaissances de terrain. Citons entre autres: Faune et biotopes, NatAgriWal, UCL-Elia, GISER, Natagora, les associations locales...

Outre ce projet, d'autres projets seront menés entre 2016 et 2021 dans le cadre de la troisième sélection du GAL: « Développement d'une mobilité vélo », « Compétitivité des entreprises, efficacité énergétique et énergies renouvelables », « La valorisation du saule », « Un réseau d'acteurs sociaux et de citoyens pour une consommation durable », « Produits locaux ».



La Fête des Pommes et Poires au Moulin de Ferrières

Cette année la fête des Pommes et Poires a eu lieu pour la première fois au Moulin de Ferrières à Lavoir le dimanche 16 octobre 2016. Depuis peu, acquis par la commune de Héron, le moulin accueille en son site un magnifique ancien verger d'arbres fruitiers. Un cadre tout à fait propice à l'organisation de la Fête des Pommes et Poires.

De nombreux exposants passionnés partageant leur savoir-faire et leurs produits étaient présents. Bon nombre d'activités étaient également proposées : des visites du verger, des presses à pommes pour une dégustation du jus frais en continu, une auto-cueillette dans le verger, des passionnés pour nous faire découvrir les mille et une facettes et saveurs des pommes et poires...et tout ça sous un soleil radieux, de quoi garder de cette journée un excellent souvenir d'automne !



Un premier Site de Grand Intérêt Biologique sur Burdinne, la zone humide communale de Hannêche



Ce site situé à l'entrée sud-ouest du village d'Hannêche, plus ou moins parallèle à la N80 et assez bien visible depuis cette route, a été racheté par la commune de Burdinne en 2015. Il s'agit d'une grande zone humide située au départ du ruisseau d'Acosse et présentant de nombreux écosystèmes rares : prairie humide, mégaphorbiaie, bas-marais... Entourée de grandes cultures, il s'agit d'une des dernières zones humides du plateau de Hannêche et de Burdinne, avec le bois d'Einet, le bois de la Malaise et quelques autres petits sites. La zone accueille une avifaune rare pour la région (Bécassine des marais, Bruant des roseaux...) et une flore rare et protégée (Véronique à écusson, Lâche noire, Oenanthe fistuleuse).

En juin 2016, l'équipe du Parc naturel accompagné d'un technicien du DEMNA (Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole) a passé une journée sur le site pour compléter le travail d'inventaires botaniques et de cartographie des milieux fait depuis quelques années par l'équipe et des bénévoles du Parc naturel. Des inventaires entomologiques ont également été réalisés.

Ce travail, associé aux inventaires préalables et aux recommandations de gestion faites par le Parc naturel, a permis au DEMNA de mettre en évidence l'importance de la zone en tant que noyau de biodiversité et de lui attribuer le statut de Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB). Ce statut n'est pas un statut de protection mais une reconnaissance à l'échelle régionale de l'importance de la zone. Les inventaires biologiques et la mise en place de SGIB permettent donc une meilleure connaissance biologique de la région et donc à terme permettent la mise en place ciblée de mesures de sauvegarde de l'environnement.



Les Apis jardins, le réseau des éco-jardins du Parc naturel

En 2016, le Parc naturel et le PCDN de Braives ont décidé de lancer ensemble un projet visant à créer et dynamiser un réseau de jardins au naturel. Nous sommes actuellement en phase test sur la commune de Braives mais, lors de notre prochaine Fête des Plantes de Pitet qui se déroulera les 17 et 18 juin 2017, nous lancerons officiellement ce projet sur l'ensemble des

communes de notre Parc naturel. On vous en dira bien plus dans les prochains mois mais si vous souhaitez être tenu au courant de l'avancement de ce projet et que vous êtes intéressé de faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant.

La prochaine Fête des Plantes de Pitet aura donc pour thème les Apis jardins.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Charte paysagère, état d'avancement de l'étude



Depuis une bonne année, le Parc Naturel Burdinale-Mehaigne a mis en œuvre le chantier d'élaboration de sa **charte paysagère**. Celle-ci aura pour but de fournir un document-guide pour aider les différents acteurs du territoire à mieux gérer le paysage, pour d'avantage le protéger et le valoriser. Cette charte paysagère s'appuie nécessairement sur une analyse préalable du territoire et de ses caractéristiques.

Trois étapes pour une analyse complète

L'analyse du territoire comporte trois étapes, ou angles d'approche, qui vont pouvoir se superposer et se compléter.

En 2015, **une analyse contextuelle descriptive a été réalisée**. C'est une première approche du paysage, essentiellement basée sur l'observation (relevés de terrain, photos, observation de cartes topographiques...). Les principaux résultats ont été précédemment présentés.

La seconde partie, **l'analyse contextuelle évolutive**, est quant à elle actuellement en cours d'étude.

Ce deuxième angle d'approche vise à inscrire le paysage dans son contexte évolutif, en s'intéressant tant au passé qu'à l'avenir. Par une analyse rétrospective (partant du présent pour remonter dans le temps), il s'agit d'aller rechercher et de mettre en évidence les éléments significatifs qui expliquent pourquoi le territoire est tel qu'il est aujourd'hui. Ce travail se fait essentiellement sur base de cartes historiques, de photos anciennes... et d'une bonne connaissance de l'évolution historique des territoires ruraux hesbignons et mosans apportée par l'expertise de Dimitri Belayew (du bureau Paysages, co-auteur de la charte). Il s'agit aussi d'une analyse prospective qui s'interroge sur l'avenir du territoire, en fonction des grandes tendances territoriales (développements de l'urbanisation, nouveaux besoins en matière d'énergie, enjeux globaux de la société, évolutions d'activités présentes dans le périmètre...). L'examen des potentialités prévues par le plan de secteur est notamment un point indispensable de cette partie de l'étude.

Viendra ensuite une **analyse contextuelle évaluative**, dont le but sera d'identifier les lieux présentant des enjeux particuliers pour la protection du paysage, pour sa valorisation ou sa restauration.

Participation citoyenne

Pour compléter et valider ces analyses, un travail participatif est indispensable. Le regard des habitants et des « usagers » réguliers du territoire est un plus indéniable pour compléter et enrichir la perception. L'information des citoyens au sujet du travail réalisé est une première étape ; une réunion présentant les premiers résultats de l'analyse s'est tenue fin novembre. La consultation visait notamment à valider et à affiner le découpage du périmètre du Parc naturel en sous-unités paysagères. Mais au-delà d'une diffusion de l'information, une consultation est nécessaire pour valider les expertises et les enrichir du regard citoyen. Cette consultation s'est amorcée

lors de la réunion et sera prolongée par une enquête participative en ligne sur notre site internet. Ce triple diagnostic aura pour intérêt, non seulement d'améliorer les connaissances du territoire, mais surtout de mettre en évidence, à partir des points problématiques et des lieux à enjeux, **les mesures à prendre et les actions spécifiques à mener** pour accompagner l'évolution du paysage, préserver et valoriser le territoire dans ses dimensions paysagères.



Enquête sur la perception paysagère du cadre de vie

Le Parc Naturel Burdinale-Mehaigne organise une vaste étude paysagère sur les communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Cette étude paysagère a pour objectif de renforcer la prise en compte des enjeux majeurs des paysages dans l'élaboration de l'Aménagement du territoire, pour sa gestion courante et pour une vision à long terme en tenant compte de la perception citoyenne. Nous aborderons aussi le paysage au sens large, avec des questions sur l'aménagement du territoire, la mobilité... pour éclairer la gestion de ces domaines.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien vouloir compléter un questionnaire, afin de nous renseigner sur votre place dans ce paysage et celle qu'occupe le paysage dans votre vie quotidienne. Pour le compléter, vous pouvez vous rendre sur «www.burdinale-mehaigne.be» afin que vous puissiez nous le renvoyer dans les meilleurs délais. Pour les personnes qui ne disposent pas de moyens technologiques pour y répondre par voie électronique, nous vous proposons de nous joindre au 085/71.28.92 et de nous communiquer votre adresse postale afin que nous puissions vous faire parvenir un document d'enquête par courrier.

CONSERVATION DE LA NATURE

Zoom sur deux espèces d'orchidées observées dans la vallée calcaire de la Mehaigne en 2016



Orchis bouc ©S. Leunen

L'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) et l'Orchis mâle (*Orchis mascula*) sont deux plantes vivaces de la grande famille des Orchidaceae. Loin d'être discrète, l'Orchis bouc peut atteindre 60 cm de hauteur et avoir une inflorescence (ensemble des fleurs) atteignant un quart à un tiers de la longueur totale de la plante.

Et pourtant, l'espèce n'avait plus été vue en amont des carrières de Moha dans la vallée de la Mehaigne depuis plusieurs années. L'Orchis mâle, plus petite, à la floraison plus précoce et aux couleurs plus vives, n'était pas connue dans le tronçon où elle a été observée en 2016. Deux belles observations pour 2016 dont nous avons envie de vous faire part !

DES FLEURS AUX FORMES ATYPIQUES, AUX COULEURS SOUVENT VIVES ET UNE ODEUR SINGULIÈRE

Famille cosmopolite, très connue du grand public pour ces genres, espèces et cultivars horticoles vendus dans le commerce, les orchidées indigènes sont quant à elles plus méconnues, excepté des naturalistes qui apprécient ces plantes aux fleurs parfois spectaculaires.

C'est d'ailleurs bien souvent grâce aux fleurs ou aux inflorescences que l'on détermine les espèces. Certaines espèces ont des fleurs avec un mimétisme rappelant certains insectes, c'est le cas des ophrys. On pensera à l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*) présente sur le territoire. D'autres fleurs peuvent avoir des formes plus anthropiques rappelant un homme (deux jambes, deux bras comme pour l'Orchis homme pendu *Orchis anthropophora*, non observée sur le territoire). La fleur de l'Orchis bouc a une forme encore différente, un peu squelettique avec trois lobes filiformes dont le central est beaucoup plus long et légèrement spiralé.

Pour certaines espèces, l'odeur est une caractéristique spécifique qui peut aider dans la détermination. C'est le cas de nos deux espèces : les fleurs de l'Orchis bouc possèdent une odeur musquée et les fleurs de l'Orchis mâle ont une odeur plutôt désagréable.

UNE AIDE EXTÉRIEURE POUR LA FÉCONDATION DES FLEURS ET LA GERMINATION DES GRAINES

La fécondation des fleurs d'orchidées est bien souvent réalisée par les insectes butineurs qui sont attirés par des odeurs, des substances nourricières, ou les leurres



Orchis mâle ©M. Halberstadt (telabotanica)

visuels que sont les formes trompeuses des fleurs (fleurs imitant d'autres plantes nectarifères appréciées des butineurs, c'est le cas de l'Orchis mâle). Le genre des Ophrys a développé des fleurs imitant visuellement et olfactivement les femelles d'insectes butineurs. On cite l'Ophrys abeille *Ophrys apifera* présente localement sur le territoire. On parle d'orchidées entomogames. Ces orchidées ont des masses polliniques importantes qui ne peuvent être déplacées vers une autre fleur d'orchidée de la même espèce que par les insectes butineurs.

Une fois fécondée, la graine a besoin d'une autre intervention extérieure pour germer. En effet, les graines des orchidées sont minuscules et ne possèdent pas de réserves leur permettant de germer. Elles ont besoin de l'intervention de champignons spéciaux dits endophytes pour leur permettre de germer. Il se crée une symbiose entre la graine de l'orchidée et le champignon qui fournit le carbone organique et autres nutriments nécessaires à la germination.

UN CYCLE ANNUEL VÉGÉTAL COURT

Les Orchidées sont toutes vivaces, capables de se maintenir de nombreuses années et de fleurir une fois par an si les conditions le leur permettent. Cependant, elles ont une présence aérienne développée assez brève et ne fleurissent et ne fructifient qu'en quelques semaines, puis elles disparaissent pour ne laisser qu'une tige avec une inflorescence toutes les deux sèches. La majorité du cycle vital des orchidées est souterrain et/ou à l'état de rosettes au sol.

DES PLANTES AUX EXIGENCES PARTICULIÈRES POUR SE DÉVELOPPER

L'Orchis bouc comme l'Orchis mâle ne poussent pas n'importe où. Il leur faut des habitats avec des facteurs écologiques bien précis. L'Orchis bouc comme l'Orchis mâle apprécie les sols calcaires assez bien ensoleillés avec peu de concurrence végétale.

En bois éclairé calcicole, l'Orchis mâle trouve des conditions favorables à son développement. Elle sera alors accompagnée de Primevère officinale, Campanule gantelée, Mercuriale pérenne, Violette hérissée...

Sur le territoire, les populations connues d'Orchis bouc semblent paraître moins exigeantes quant à leur milieu. Certains bords de routes, talus, comptent cette orchidée

parmi la végétation qui s'y développe, du moment que le substrat soit calcaire et qu'il y ait un bon ensoleillement.

UN PEU DE LÉGISLATION

Toutes les espèces d'orchidées recensées sur le territoire sont protégées en Wallonie, reprises dans les Annexes VIb et VII de la Loi de conservation de la nature. Pour les espèces intégralement protégées ceci implique plusieurs interdictions dont celles de cueillir, ramasser, couper, déraciner ou détruire intentionnellement des spécimens de ces espèces dans la nature...

POUR ALLER PLUS LOIN DANS LES ORCHIDÉES PRÉSENTES SUR LE PARC NATUREL

Avec le travail d'inventaires botaniques réalisé sur le territoire, l'équipe du Parc naturel a recensé plusieurs populations de différentes espèces d'orchidées. Actuellement, en plus des deux espèces présentées, il est possible d'observer *Epipactis à larges feuilles*, *Epipactis brun rouge*, *Epipactis à labelle étroit*, *Ophrys abeille*, *Orchis pourpré*, *Listère ovale*. Toutes, hormis

l'Epipactis à larges feuilles, ont des populations assez restreintes, parfois très isolées les unes des autres. Leurs milieux ne cessant de disparaître (remplacement des bois de chênes par des peuplements de résineux, modifications de reliefs du sol lors de projets d'urbanisme, intensifications de prairies de fauche avec apports d'engrais ...) ces plantes sont de plus en plus localisées et isolées, ce qui entraîne à terme leur disparition du territoire. Il est nécessaire de les sauvegarder.

Le premier travail de sauvegarde est la connaissance des populations, travail accompli par le Parc naturel mais toujours en évolution car il est question d'étudier le vivant. N'hésitez donc pas à contacter l'équipe du Parc naturel si vous croisez au détour d'une balade une population d'orchidées.

Nous vous rappelons que vous pouvez encoder vos observations naturalistes via le portail d'encodage [Observations.be](http://burdinne.observations.be) du Parc naturel :

<http://burdinne.observations.be>

Une saison sur les traces des chauves-souris

INTRODUCTION



Petit Rhinolophe ©S. Pirotte

En collaboration avec le Life Pays Mosan, le Parc Naturel Burdinale-Mehaigne a mis, cet été, un point d'honneur à étudier les populations de chauves-souris présentes sur le territoire du Parc naturel. Il s'agit de mammifères très sensibles, menacés principalement par la perte de leur habitat et dont les effectifs ont beaucoup diminué au cours des cinquante dernières années.

Sous les projecteurs, 4 espèces dites « Natura 2000 », ciblées par le projet LIFE Pays Mosan, toutes protégées et assez rares en Europe : le Grand rhinolophe, le Petit rhinolophe, le Grand murin et le Murin à oreilles échancrées.

Afin d'en savoir plus sur les colonies présentes sur le territoire du parc et les espèces qui les composent, Alice Petit et Aurélie Cloesen, stagiaires au Parc naturel, avec l'aide d'une équipe passionnée par les chauves-souris, sont parties, de jour comme de nuit, à la recherche de ces mystérieux et discrets animaux.

LA VISITE DE BÂTIMENTS

Méthodologie

Entre mai et juin 2016, le territoire a été parcouru de long en large dans le but de repérer les bâtiments susceptibles d'accueillir des chauves-souris. Quelques 226 bâtiments ont été repérés. Sachant que les 4 espèces recherchées affectionnent particulièrement les grands combles, 130 bâtiments tels que fermes, châteaux, églises et maisons de maître ont été mis sur

une liste prioritaire. Un contact a ensuite été pris avec les propriétaires de ces bâtiments afin de programmer un rendez-vous.

Au total, 76 bâtiments ont pu être prospectés. Le planning des visites a tenu compte de la période de mise-bas des chauves-souris (entre mi-juin et fin juillet), afin de limiter le dérangement des colonies. Les visites de combles ont pour la plupart été réalisées en binôme car certaines pouvaient s'avérer périlleuses!

Au sein des bâtiments, les endroits les plus propices à l'établissement d'une colonie sont les combles en tout genre, les étables, les vides ventilés et les caves chauffées. Deux cas de figures peuvent se présenter lors des visites : soit les individus sont visibles (suspendus à une poutre par exemple), soit ils sont cachés dans la sous-toiture et il est alors nécessaire de chercher d'autres traces de leur présence, principalement des restes d'insectes et du guano, nom donné aux déjections de chauves-souris.

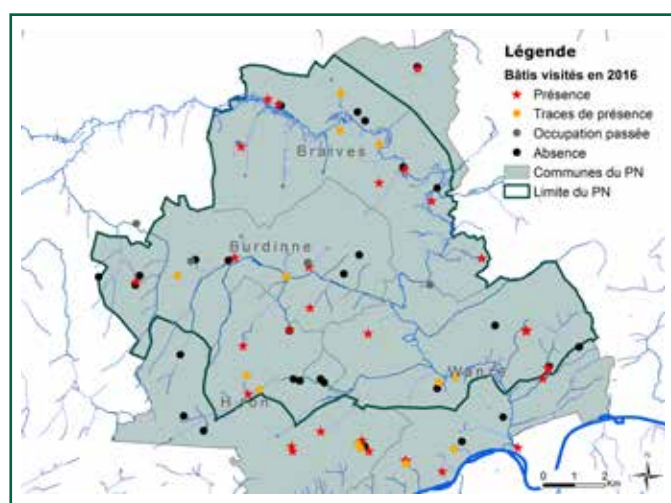
Dans la plupart des bâtis visités, la recherche de guano a constitué la méthode la plus fiable en vue de déterminer la présence d'une colonie. En effet, les individus étaient rarement visibles car il s'agissait généralement d'espèces appréciant les espaces réduits et peu accessibles (fissures, fentes, panneaux de sous-toiture, dessus de la poutre faîtière, etc.). Des prélèvements de ces traces ont été effectués car leur analyse permet parfois d'avoir une idée de l'espèce (ou du genre) présente et de la récence ou non de cette présence.

Résultats

Parmi les 76 bâtiments ayant fait l'objet d'une visite, 34 bâtiments, soit 44 %, témoignent de la présence d'au moins une chauve-souris (ce qui est assez bien en regard d'inventaires similaires effectués par le LIFE dans d'autres territoires).

La plupart des bâtiments semblent abriter de très petites colonies, estimées entre 3 et 10 chauves-souris et aucune nouvelle grande colonie n'a été découverte. Parmi les bâtiments inoccupés actuellement, 4 bâtiments l'étaient par le passé.

La carte ci-dessous montre la répartition des bâtiments prospectés et met en évidence la répartition sur le territoire des bâtiments abritant des colonies de chiroptères (étoile rouge). Cette répartition est relativement homogène sur l'ensemble des quatre communes. Les bâtiments prospectés se situent le plus souvent à proximité de milieux boisés au sein des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne.



Les fermes anciennes (15) ou en activité (18) correspondent à près de la moitié (44%) des bâtiments prospectés. Les anciennes fermes sont occupées dans 40 % des cas et les fermes actives, 33 %. La plupart des églises (17) du territoire ont été prospectées ; elles sont occupées à 47 %. Enfin, 7 parmi les 8 châteaux et châteaux-fermes visités sont également occupés.

Les colonies les plus souvent rencontrées par ordre décroissant sont celles des oreillards (*Plecotus auritus* & *austriacus*), de la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), de la Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) et du Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*). Mais de nombreuses colonies sont restées non-identifiées ou identifiées sans certitude complète. Le nombre d'espèces le plus élevé a été recensé dans les églises et châteaux.

On note par exemple une préférence des Oreillards pour les églises, lesquelles offrent bien souvent des espaces calmes et vastes, propices à l'établissement d'une ou plusieurs colonies.

Malgré le fait qu'elle soit bien représentée sur le territoire wallon, peu de bâtiments abritent la Sérotine commune. Néanmoins, les colonies de Sérotine retrouvées sont celles qui ont les effectifs les plus importants au regard des autres espèces identifiées.

LES COMPTAGES EN SORTIE DE GÎTE

Le comptage en émergence (à la sortie du gîte) constitue un bon moyen pour en connaître un peu plus sur les occupants d'un bâtiment (espèce, taille de la colonie...). A la tombée de la nuit, des comptages ont donc été réalisés par nos observateurs passionnés. Il s'agit alors de se répartir autour du bâtiment et de guetter toutes les sorties possibles. Pas toujours évident, surtout quand il s'agit de l'oreillard particulièrement discret au niveau de son émission sonore, qui souvent longe le mur en sortie de gîte et passe ainsi inaperçu ! Dans certains cas, d'autres petits observateurs se sont parfois joints au groupe, tels que la Chevêche d'Athéna qui semblait, comme en 2015, vouloir attirer à nouveau l'attention sur elle.

Une douzaine de comptage a été effectuée et 109 individus ont été recensés en sortie de gîte, tous lieux et espèces confondus. La plus grande colonie dénombrée est située à l'église de Statte où 29 sérotines communes ont été comptées. Toutefois, lors de prospections antérieures, des observateurs avaient pu dénombrer entre 40 et 65 individus.

Les conditions météorologiques de l'été 2016 n'ont pas permis une bonne estimation du nombre de chauves-souris présentes dans les bâtiments. Le froid et la pluie peuvent en effet les contraindre à ne pas sortir du tout pour se nourrir, mais plutôt à rester abritées pour économiser leur énergie. Par exemple, seuls 8 individus (oreillards & murins à moustaches) ont pu être observés lors d'un comptage au château de Pitet, or il est fort probable que le bâtiment en accueille davantage.

POINT D'ÉCOUTE « PAYSAGE »

Les chauves-souris perçoivent leur environnement par l'ouïe en pratiquant l'écholocation (chez les oreillards entre autre la vue est également utilisée). A chaque battement d'ailes, elles émettent un cri dans le domaine des ultrasons. Chaque espèce (ou groupe d'espèces) va émettre des signaux sonores caractéristiques qui lui sont propres mais qui vont aussi varier en fonction de son activité et du milieu dans lequel elle se déplace. L'analyse de ces signaux permet d'identifier les différentes espèces.

Il existe plusieurs outils pour inventorier les chauves-souris sur base de leurs émissions sonores. Les enregistreurs automatiques de type SM2Bat+ sont très pratiques pour les détecter sur une zone bien précise, car ils enregistrent automatiquement durant toute une nuit tous les passages à proximité du micro ! Le seul souci est la quantité de données à analyser par la suite !

Le choix de pose de ces enregistreurs ne s'est pas fait au hasard, vingt lieux ont été retenus et jugés propices à l'activité de chauves-souris (présence de lisières, vergers, mares, cours d'eau, chemins forestiers...). Pour chaque lieu, une seule nuit d'écoute est réalisée.

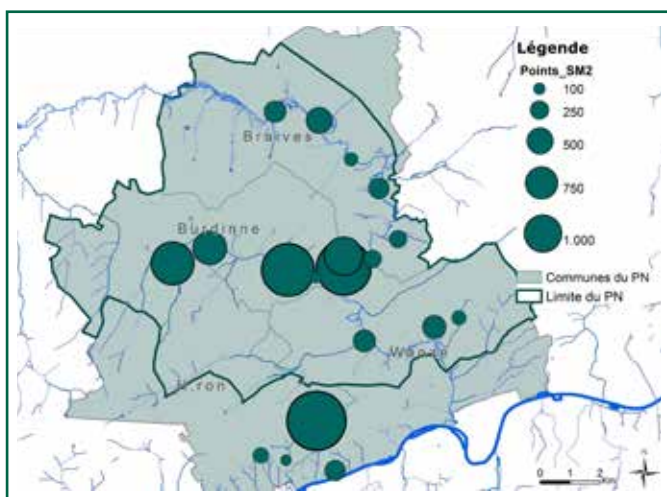


Un atout unique ...l'écholocation

Vous le savez, les chauves-souris sont des mammifères nocturnes. Pour chasser et voler dans le noir, elles possèdent une adaptation tout à fait exceptionnelle, l'écholocation. En vol, elles émettent des ondes sonores, par le nez ou la bouche selon les espèces, qui vont se heurter aux obstacles environnants. Ces ondes leur reviennent en leur donnant une information quant à la localisation précise de l'obstacle ou de la proie, aussi petite soit-elle.

Résultats

Sur les 20 nuits d'écoute, ce sont plus de 13.200 contacts qui ont été enregistrés toutes espèces confondues ! Comme l'illustre la carte ci-dessous, certains points d'écoute ont révélé une grande activité de chauves-souris avec plus de 2000 contacts enregistrés sur une seule nuit !



Parmi les chauves-souris enregistrées via le SM2, le groupe des pipistrelles domine largement : 9834 contacts sur l'ensemble de la session ! Viennent ensuite le groupe des murins (704 contacts) puis les sérotines & noctules (279) et les oreillards (32). Au-delà de ces groupes identifiés selon des propriétés acoustiques semblables, plusieurs espèces sont mises en évidence. On retrouve notamment la Pipistrelle commune (9596 contacts), la Sérotine commune (14), le Murin de natterer (14), le Murin de daubenton (11), le Murin à moustache (4), la Noctule commune (2), la Pipistrelle de nathusius (6), l'Oreillard roux & l'Oreillard gris (32, dont 2 confirmés comme oreillard roux et 4 gris).

L'impressionnant nombre de contacts de pipistrelles doit être mis en relation avec le fait que la Pipistrelle commune est une espèce plutôt opportuniste. Toutefois, il convient d'être vigilant dans l'interprétation des données : un contact n'équivaut pas toujours à une chauve-souris ! En effet, une petite pipistrelle au vol papillonnant peut très bien effectuer de nombreux aller-retours devant le micro...

Ce qui étonne au vu de ces résultats, c'est surtout la faible représentation du groupe des sérotines & noctules. Il s'agit pourtant d'espèces assez courantes, émettant des ultrasons très puissants sur une grande distance et dont les signaux sont aisément reconnaissables.

Malheureusement, aucune des 4 chauves-souris tout particulièrement ciblées n'a été découverte. Le Petit ou Grand Rhinolophe n'ont été retrouvés ni dans les enregistrements ni dans les combles. Ces deux espèces font partie de la catégorie des chauves-souris émettant des ultrasons se propageant sur une faible distance, ce qui ne facilite pas leur détection. Le Grand murin et le Murin à oreilles échancrées, autres espèces rares et menacées sur le territoire wallon, n'ont pas non plus été retrouvées. L'absence de Murin à oreilles échancrées peut à la fois être expliquée par son statut d'espèce peu commune, mais aussi par une qualité médiocre des signaux, laissant planer le doute sur la présence ou non de cette espèce.

A noter que plusieurs enregistrements restent indéterminés en raison de la mauvaise qualité du signal à analyser et encore de nombreux enregistrements nécessitent d'être étudiés.

Malgré cela, l'emploi du SM2 offre des résultats intéressants et permet notamment de recenser des espèces que l'on ne retrouve pas en bâti, mais qui affectionnent plutôt des arbres à cavités présents dans les boisements du territoire.

PERSPECTIVE : DES BÂTIMENTS À AMÉNAGER

La prospection de bâtiments permet également d'identifier les bâtiments où des aménagements pourraient être envisagés afin d'améliorer la qualité des combles ou d'en permettre l'accès. La pose de chiroptières (ouvertures dans un toit spécialement destinée au passage des chauves-souris) est fréquemment envisagée avec en parallèle la pose de grillage, souvent nécessaire pour limiter l'accès aux pigeons dont la compagnie n'est pas du tout appréciée par les chauves-souris.

De nombreux propriétaires se sont montrés ouverts à ces aménagements aujourd'hui décisifs pour la sauvegarde des différentes espèces de chauves-souris. L'aménagement de ces combles permettrait d'offrir de nouveaux gîtes estivaux aux jeunes chauves-souris et aux mères cherchant un lieu propice pour la mise-bas.

En outre, plusieurs communes du territoire sont signataires de la convention "Combles & clochers" visant à protéger les différentes espèces affectionnant les bâtiments anciens. Par exemple, l'église de Burdinne qui abritait autrefois une colonie d'oreillards, fait partie des bâtiments ciblés par les futures actions d'aménagements. Il s'agit également de permettre une cohabitation entre les chauves-souris

et l'Effraie des clochers, cette chouette étant aussi une espèce menacée appréciant ce type d'habitat.

Cette année, en Wallonie, le 26 août sera dédié à des actions de protection en faveur des chauves-souris. Si vous souhaitez rejoindre une action à cette occasion, n'hésitez pas à contacter le Parc naturel !

SOS CHAUVES-SOURIS !

Vous avez des chauves-souris chez vous ?



Le groupe Plecotus gère le service SOS chauves-souris visant à répondre précisément à ces demandes. Un petit coup de fil ou un e-mail suffit pour obtenir renseignements, conseils, réponses à vos questions et solutions à vos problèmes. Au besoin, vous recevrez la visite sur place d'un des bénévoles de notre réseau. Pour les contacter, envoyez un mail à plecotus@natagora.be ou surfez sur leur site : www.chauves-souris.be. Le Parc naturel peut également vous renseigner ou vous conseiller dans l'aménagement de vos combles. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Vous venez de trouver une chauve-souris blessée et ne savez qu'en faire ?

Les CREAVES (Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'État Sauvage) sont là pour ça! Le plus proche se situe à Héron, Rue Maison Blanche, 5. Contact: 0475/96.00.94, jany.crispeels@skynet.be

Vous souhaitez contribuer à la protection de ces petits mammifères en aménageant votre jardin ou votre domicile ?

Créez de la nourriture: favorisez les plantes et arbustes qui attirent les insectes, plantez une haie diversifiée d'arbres

et arbustes indigènes, plantez des arbres fruitiers hautes tiges, creusez une mare, évitez l'emploi de pesticides dans votre jardin...

Créez des gîtes : favorisez la création de gîtes dans votre maison et posez des nichoirs à chauves-souris dans le jardin. (plus d'infos : Guide pour l'aménagement des combles et clochers des églises et d'autres bâtiments (dGARNe) ou sur www.chauves-souris.be)

Les 4 espèces phares : Le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), le Grand murin (*Myotis myotis*) et le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*).

Ces espèces, hibernant notamment dans les grottes et cavités disséminées le long des vallées de la Meuse et de l'Ourthe, souffrent de problématiques malheureusement "habituelles", à savoir : le manque de gîtes et de nourriture. En effet, la dégradation des terrains de chasse (arrachage de haies, urbanisation, modification des pratiques agricoles...) accentuée par la diminution de la quantité et qualité des insectes disponibles (pesticides) impacte grandement les espèces dans leurs possibilités de se nourrir. À cette menace majeure s'ajoute celle de la diminution des gîtes de reproduction due, entre autres, à la fermeture systématique des accès aux combles et clochers d'églises et d'autres grands bâtiments, aux aménagements de granges et greniers...(Extrait Echo Rhino)

REMERCIEMENTS



Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à cet inventaire : Didier Goethals, Hélène Ghyse-linck, Yves Latinne, Simon Lehane, Xavier Lehane, Pierrette Nyssen, Thierry Ory...

Et tous les habitants qui nous ont ouvert leurs portes pour que nous puissions prospecter leur bâtiment !

Invitation réunion participation citoyenne pour lancer le Groupe Action Nature

Chèr(e)s citoyen(ne)s, chèr(e)s naturalistes,

De nombreuses structures travaillant dans le domaine de la conservation de la nature sont actives sur le territoire du Parc naturel (Contrat Rivière Meuse Aval, Conseil Cynégétique de Hesbaye, GT Batraciens, Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural, Natagora, Parc Naturel Burdinale-Mehaigne, PCDN de Braives...).

Ensemble, nous souhaitons collaborer et mettre en place le Groupe Action Nature (GAN) afin d'impliquer les citoyens dans nos actions (gestions de sites naturels, luttes contre les espèces exotiques envahissantes, aménagements et restaurations de mares pour



batraciens, inventaires biologiques, poses de barrage à batraciens et aide pour les traversées, guidances de balades, opérations rivières propres, ...).

Le Groupe Action Nature est ouvert à chaque citoyen qui souhaite participer à la vie de son territoire et s'impliquer pour la nature.

Naturalistes, amateurs de nature, jardiniers, animateurs, enseignants, boulangers, pharmaciens, pompiers,..., vous êtes toutes et tous bienvenu(e)s.

Nous vous invitons donc à nous rejoindre pour discuter ensemble de ce projet.

Quand : le lundi 6 mars 2017 à 20h00

Lieu : rue de la Burdinale 6 – 4210 Burdinne (Ferme de la Grosse Tour)

Inscription souhaitable : 085/71.28.92 ou milieu.parcnaturelburdinne@skynet.be

La réunion se déroulera de la manière suivante :

1. Accueil et présentation de notre vision du Groupe Action Nature.
2. Présentation des différentes structures actives sur le territoire du Parc naturel.
3. Participation citoyenne : suite aux présentations, nous vous proposerons, en petits groupes, de répondre à quelques questions comme par exemple :
 - En tant que citoyens et/ou naturalistes, quelles sont vos attentes et motivations pour agir pour la conservation de la nature ?

- Comment pensez-vous que nous pouvons valoriser les actions et inventaires du Groupe Action Nature afin de mettre en valeur votre implication ?
- Dans l'idéal, comment pensez-vous que le Groupe Action Nature doit fonctionner pour vous apporter une entière satisfaction ainsi qu'aux structures travaillant dans le domaine ?

4. Mise en commun des réponses aux questions.
5. Questions/réponses.
6. Invitation à la première journée de gestion du Groupe Action Nature.
7. Verre de l'amitié.

Si vous ne pouvez être présent lors de la réunion, mais que ce projet vous intéresse et que vous souhaitez être tenu au courant des futures actions du Groupe Action Nature, merci de nous le faire savoir au 085/71.28.92 ou par mail à milieu.parcnaturelburdinne@skynet.be.



©PNBM

Invitation : formation Eco Guides Composteurs à destination des habitants des communes de Braives, Burdinne, Héron, et Wanze

Voulez-vous informer vos concitoyen(ne)s des possibilités du compostage à domicile et de l'éco-consommation ?

Voulez-vous participer à une formation gratuite de 8 séances qui vous permettra d'être informé sur toutes les possibilités de « faire maigrir nos poubelles grâce au compostage et à l'éco-consommation » ?

Le Parc Naturel Burdinale-Mehaigne et la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural organisent, en partenariat avec l'a.s.b.l. Bon...Jour Sourire, une formation compostage et éco-consommation : « Eco Guides Composteurs » qui regroupera des personnes

désireuses de se former aux techniques de compostage individuel et à l'éco-consommation.

Cette formation théorique et pratique gratuite permet aux participant(e)s de recevoir toutes les infos utiles pour « faire maigrir les poubelles » chez soi et leur fournit les bases pour pouvoir devenir des personnes relais dans leur quartier, leur commune afin d'informer leurs concitoyen(ne)s et cela en disposant d'un suivi.

Si vous êtes intéressé(e), que vous aimez partager vos connaissances et être utile, alors cette formation est faite pour vous.

Contenu et déroulé simplifié de la formation	cours 1	mercredi 19 avril	théorie 1	19h en salle à Burdinne	Présentation, Eco-consommation, Principes clés du compostage
	cours 2	mercredi 26 avril	théorie 2	19h en salle à Burdinne	Éco-consommation suite, Les différents types et matériels pour composter
	cours 3	samedi 29 avril	pratique 1	13h à Pailhe	Les différentes techniques de compostage en pratique
	cours 4	samedi 6 mai	pratique 2	14h à la MMER Hosdent (Braives)	Installation d'un site de compostage
	cours 5	mercredi 10 mai	théorie 3	19h en salle à Burdinne	Compostage et utilisations, Problèmes et corrections
	cours 6	mercredi 17 mai	théorie 4	19h en salle à Burdinne	Trucs et astuces, Compostages fermiers, industriels, Comment faire passer l'info
	cours 7	mercredi 31 mai	théorie 5	19h en salle à Burdinne	Composts collectifs
	cours 8	mercredi 7 juin	pratique 3	18h à Burdinne	Fixation des acquis, Visite des sites installés, Conseils & échanges

Cette formation est destinée aux habitants des communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Afin de garantir la qualité de la formation, le nombre de participants est limité à 18. Nous vous invitons donc à nous contacter rapidement si vous souhaitez vous inscrire.

Inscriptions et renseignements :

Merci de vous inscrire pour le 30 mars 2017 au plus tard.

Parc Naturel Burdinale-Mehaigne
Rue de la Burdinale 6, 4210 Burdinne
Tel : 085/712892 - GSM : 0497/770120
E-mail : milieu.parcnaturelburdinne@skynet.be

Le programme détaillé de la formation est disponible sur simple demande en envoyant un e-mail à milieu.parcnaturelburdinne@skynet.be ou sur www.burdinale-mehaigne.be.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Un nouveau maraîcher à Pitet



Thomas Bastas « TAirrEau » est un jeune maraîcher installé depuis le printemps 2016 sur un terrain d'un hectare à Fallais (Pitet). Agronome de formation, il a d'abord travaillé dans le secteur de l'environnement avant de s'orienter vers le maraîchage. A la recherche d'un métier couplant ses attraits pour la nature, le travail de la terre et l'environnement, le maraîchage répondait à ses attentes et aux valeurs du développement durable auxquelles il adhère.

Il se lance d'abord en 2015 sur un espace test à Strée pendant un an avant de trouver le terrain qui lui permettra de développer son activité plus près de chez lui (un terrain mis à disposition par François-Hubert Mincé du Fontbaré et Jacques de Pret). Thomas collabore régulièrement avec Christian De Cock, un maraîcher voisin, qui cultive un terrain à quelques mètres de là. Cette collaboration est intéressante car ils échangent du matériel, des techniques, des semences et des plants. Il cultive actuellement une cinquantaine de légumes en maraîchage écologique et diversifié. Il utilise de nombreuses techniques issues de pratiques maraîchères respectueuses de l'environnement : associations et rotations de cultures, paillage et couche chaude en serre... et travaille sans engrais chimiques, ni pesticides ! Il met aussi un point d'honneur à produire ses plants lui-même ce qui lui permet de garantir leur origine et de bien sélectionner ses variétés. Même s'il

adopte toutes les pratiques du maraîchage biologique, il ne désire pas posséder le label qui selon lui est trop souple sur certains points et qui dès lors perd de son sens. Il préfère travailler sur la confiance et assure qu'il travaille de façon tout à fait biologique (il utilise le purin de prêle et des huiles essentielles plutôt que de la bouillie bordelaise qui, bien que tolérée en agriculture biologique, est composée de cuivre néfaste pour l'environnement).

Pour l'instant, il possède 180 m² cultivables sous serre mais il souhaiterait augmenter cette surface prochainement afin de produire, en plus des tomates, poivrons et aubergines, des melons, concombres... Excepté pour le premier travail du sol où il utilise son motoculteur, tout le reste est effectué à la main. Et bientôt, il souhaiterait franchir une étape supplémentaire en adoptant la traction animale avec des ânes ! Créer un espace de stockage pour les légumes de conservation fait aussi partie de ses futurs projets. Cela lui permettrait de répondre à la demande de sa clientèle durant toute l'année avec sa propre production, ce qui n'est actuellement pas encore possible.

Thomas loue les vertus du circuit court, il vend tous ses légumes dans un rayon de 10 km autour de Pitet où il produit. Vous pourrez le trouver au marché de Braives les mercredis de 15h à 19h et au marché de Wanze les vendredis de 15h à 19h. Vous pouvez aussi vous procurer ses légumes via les différents GAC de Fallais, Pitet, Braives et Avin.

Pour conclure, tout lui plaît dans son travail, du plan de culture à la vente de ses légumes, en passant par les semis, le repiquage, l'entretien des cultures, la récolte, le contact avec les gens. Et même si le métier de maraîcher représente beaucoup de travail pour une faible rétribution, pour rien au monde il ne reviendrait sur son choix.

Pour le soutenir, changez vos habitudes de consommateurs en venant goûter ses bons légumes (si ce n'est pas déjà fait). Ses coordonnées (notamment pour inscription au GAC) : tairreau@gmail.com, Tel: 0498/63.87.72. Facebook : <https://www.facebook.com/TAirrEau>

Aux vraies saveurs : Stéphane Dethier, artisan moutardier à Huccorgne



©Tiré du livre bientôt à table

Un jour, alors que l'épouse de Stéphane travaille en tant qu'étudiante pour un boucher qui réalise des salaisons ardennaises, l'envie de créer un produit accompagnant

ces salaisons lui traverse l'esprit. Mais que faire ? Vous l'aurez deviné, de la moutarde à l'ancienne ! Cette idée plaît à Stéphane et c'est ainsi que débute l'aventure de cet artisan moutardier qui vient d'ouvrir un tout nouveau magasin fin 2016 à Huccorgne. L'occasion pour nous de vous donner l'envie d'aller y faire un tour et de découvrir des produits de qualité.

Les produits proposés par Stéphane sont tous fabriqués artisanalement et si possible en utilisant le plus souvent des matières premières locales. Notons que Stéphane a obtenu un certificat d'artisan reconnu délivré par le SPF Economie. C'est le premier artisan Belge à avoir obtenu ce certificat qui assure que Stéphane effectue un travail artisanal authentique et de qualité.

Aux Vraies Saveurs vous propose une gamme de produits variés et délicieux. Plusieurs sortes de moutardes à l'ancienne, allant de l'incontournable classique à des mélanges plus surprenants comme par exemple miel-cognac ou miel-spéculoos, vous sont proposées. En plus des moutardes, Stéphane Dethier produit également un pickles doux, de délicieuses tapenades, un confit paysan pour accompagner vos pâtés ainsi que des vinaigrettes pour agrémenter vos salades. Pour les gourmands, il existe aussi une crème caramel beurre salé, un délice !

Les produits de Stéphane sont disponibles dans le nouveau magasin ainsi des produits divers confectionnés par des artisans avec lesquels il collabore. On retrouvera par exemple la bière de Huccorgne « La Crapule » ainsi que la Léopold 7 ou encore la Korus. Du miel, des biscuits, du sirop ainsi qu'un choco artisanal sans huile de palme et bien d'autres produits encore se partagent l'espace disponible.



©Tiré du livre bientôt à table

Pour trouver les produits de Stéphane, vous pouvez vous rendre directement dans son magasin à Huccorgne ce qui vous permettra de profiter de quelques conseils. Les produits Aux Vraies Saveurs sont également distribués dans différents magasins de la région : Delhaize de Braives, Delhaize de Wanze et Aux Côteaux à Vinalmont.

Le magasin se situe route de l'Etat 36c à 4520 Huccorgne (Wanze).

Ouverture le mardi de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h, ou sur rendez-vous : info@auxvraiesaveurs.be - 0497/040115 ou 085/303361.

Pour suivre l'actualité de Stéphane, rendez-vous sur sa page Facebook et son site Internet : www.facebook.com/Aux-Vraies-Saveurs-240369019345710 et www.auxvraiesaveurs.be

Photographies tirées du livre Bientôt à Table (RTBF La Première et Renaissance du livre

CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2017 DU PARC NATUREL

FÉVRIER

SAMEDI 25 FEVRIER - CYCLE FRUITIER : APPROCHE DES DIFFERENTS TYPES DE TAILLE

Approche des différents types de tailles en fonction du stade de l'arbre : taille de formation de jeunes arbres hautes-tiges, taille d'entretien et taille de fructification de demi-tiges. **Rdv** de 9h30 à 15h30, au Verger du site de la Motte, place Louis Heptia à 4260 Ville-en-Hesbaye. **Animateur**: Thomas Genty. **Inscription obligatoire (groupe limité à 15 personnes).**

MARS

VENDREDI 3 MARS - MARCHÉ DU TERROIR ET DE LA NATURE

À la Maison du Parc naturel, rue de la Burdinale, 6 à 4210 Burdinne, de 16 à 21 h. Repair Café... Jeter? Pas question!

SAMEDI 4 MARS - CYCLE FRUITIER : TAILLE DE JEUNES ARBRES PALISSES

Découverte de la taille d'arbres palissés (palmette horizontale et oblique). **Rdv** de 9h30 à 12h30, à l'école de Bas Oha, rue Charles Bormans, 24/2 devant l'école. Déplacement prévu ensuite à l'administration communale de Wanze. **Animateurs**: Henri Wegria et Thomas Genty. **Inscription obligatoire (groupe limité à 15 personnes).**

LUNDI 6 MARS - REUNION PARTICIPATION CITOYENNE : LANCEMENT DU GROUPE ACTION NATURE

Réunion de lancement du Groupe Action Nature à destination des citoyens. Si la protection de la nature vous intéresse et que vous souhaitez passer à l'action, venez nous rejoindre. Différentes associations du territoire travaillant dans le domaine seront présentes pour vous présenter ce qu'elles font et ensuite nous discuterons concrètement des actions que nous pourrions rapidement mener ensemble avec votre aide. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter ou à vous rendre sur notre site Internet. **Rdv** à 20h00 à la Maison du Parc naturel, rue de la Burdinale, 6 à Burdinne. **Animateurs**: Parc Naturel Burdinale - Mehaigne et partenaires. **Inscription obligatoire 085/712892.**

SAMEDI 11 MARS - « LA NUIT DE LA CHOUETTE »

Partez à la découverte des rapaces nocturnes de nos campagnes. Exposé et sortie nocturne. **Rdv** à 19h30, au Château Féodal de Moha, rue Madot 98 à 4520 Moha. **Guide** : Frédéric Bertrand. En collaboration avec l'asbl les Amis du Château Féodal de Moha, la Régionale Hesbaye Médiane et la section CNB Burdinale-Mehaigne. **Inscription obligatoire (groupe limité à 40 personnes).**

DIMANCHE 12 MARS - OPERATION BATRACIENS !

Venez aider les batraciens à traverser la route pour qu'ils regagnent la mare où ils sont nés (vidange des seaux, identification et visite du site). **Rdv** de 9h jusque 10-11h au barrage d'Oteppe, rue de la Burdinale à Oteppe (parking du Vieux Bruxelles près de la pêcherie de l'Hirondelle).

Animateur: Frédéric Bertrand. En collaboration avec la section CNB Burdinale-Mehaigne.

SAMEDI 25 MARS - BALADE FAMILIALE A LAVOIR

Promenade dans les bois, les chemins creux et les champs pour découvrir la nature printanière et visite du très beau patrimoine de Lavoir : son moulin, l'église Saint-Hubert, ses anciennes fermes. Rencontre avec une agricultrice bio. **Rdv** à 14h (fin prévue à 18h), au Moulin de Ferrières, rue Close 12 à 4217 Héron. **Animateur:** Annie Wildemeersch. **Inscription souhaitée 085/712892.**

DIMANCHE 26 MARS - BALADE CONTEE AU FIL DE L'EAU

Balade nature en boucle, la Mehaigne et le ruisseau de Falihou, illustrée de légendes, d'histoire d'eau et d'un peu de sciences. Pour tout public (à partir de 7ans). **Rdv** à 14h (fin prévue aux alentours de 16h), au parking Place de la Gare à 4260 Fumal.

Guide: Yvette Rosaire. Activité organisée en collaboration avec le Contrat Rivière Meuse Aval et affluents dans le cadre des « Journées wallonnes de l'Eau » (18 mars au 2 avril). Programme complet sur www.meuseaval.be. **Inscription souhaitée (groupe limité à 20 personnes).**

AVRIL

SAMEDI 1ER AVRIL - CYCLE FRUITIER : GREFFAGE D'ARBRES FRUITIERS.

Approche de différentes techniques de greffages d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, noyers). **Rdv** de 9h30 à 12h30, à la Maison du Parc Naturel, rue de la Burdinale 6 à 4210 Burdinne. **Animateurs:** Henri Wégria et Thomas Genty. **Inscription obligatoire (groupe limité à 15 personnes).**

VENDREDI 7 AVRIL - MARCHÉ DU TERROIR ET DE LA NATURE

À la Maison du Parc naturel, de 16 à 21 h.

DIMANCHE 23 AVRIL - LA CUEILLETTE DE PRINTEMPS

Venez (re)découvrir les vertus des plantes sauvages comestibles et apprendre à les reconnaître. Touchez, goûtez, cueillez et apprenez aussi à les cuisiner grâce à de petites recettes simples. Au programme : promenade découverte-cueillette et atelier cuisine. **Rdv** à 9h30 (fin prévue à 16h), le lieu sera défini à l'inscription. **Guides :** Marc Cligneux et Amandine Degen. En collaboration avec l'ISla Huy et la Maison de la Nature et des Sciences de Huy (dans le cadre des 24 h naturalistes). **Inscription obligatoire (groupe limité à 10 personnes).**

SAMEDI 29 AVRIL - BALADE GEOLOGIQUE ET BOTANIQUE

Découvrez les particularités géologiques du Parc naturel et plus particulièrement la géologie des balcons de la Meuse à Couthuin-Surlemmez. La promenade sera aussi l'occasion de comprendre le lien entre la géologie, les milieux naturels et la flore. **Rdv** à 9h30 à la salle Plein Vent, rue Pravée 32 à 4218 Couthuin. **Guides:** Henri Wegria et Thomas Genty. **Inscription souhaitée 085/712892.**

MAI

LUNDI 1ER MAI - AUBE DES OISEAUX

Balade matinale d'initiation à la reconnaissance des

chants d'oiseaux des bois et des campagnes. **Rdv** à 7h à l'école communale à 4520 Huccorgne (le long de la route de l'Etat). **Guide :** Jean-Marie Colas. En collaboration avec la Régionale Natagora Hesbaye médiane. **Inscription obligatoire et annulation en cas de pluie.**

LUNDI 1ER MAI - PROMENADE D'OUVERTURE DU JARDIN DES PLANTES

Visite du Jardin des Plantes de Pitet et de sa collection de plantes patrimoniales. La visite sera orientée sur les rapports parfois difficiles qui peuvent exister entre les végétaux et les animaux (exemple : les végétaux toxiques). **Rdv** à 13h30 rue Alice de Donnée (face au n°4) à 4260 Pitet (Fallais). **Guide :** Marc Cligneux. En collaboration avec la Maison de la Nature et des Sciences de Huy.

VENDREDI 5 MAI - MARCHÉ DU TERROIR ET DE LA NATURE

À la Maison du Parc naturel, de 16 à 21 h.

DIMANCHE 14 MAI - BALADE PATRIMOINE ET PAYSAGE : TOURINNE

Typiquement hesbignonne, située au milieu des champs, Tourinne regroupe ses grosses fermes autour de l'église Saint-Pierre. **Rdv** à 14h à l'Eglise saint Pierre, rue Albert 1er à 4263 Tourinne. **Guide :** Jacques Verstraeten. En collaboration avec le Patrimoine du Pays Mosan. **Inscription souhaitée 085/712892.**

JUIN

VENDREDI 2 JUIN - MARCHÉ DU TERROIR ET DE LA NATURE

À la Maison du Parc naturel, de 16 à 21 h.

LE SAMEDI 10 JUIN - CYCLE NATURE : PAYSAGE ET BIODIVERSITE

Découverte des paysages et de la biodiversité autour de Wanzoul et Vinalmont au travers d'une balade en vélo avec plusieurs arrêts permettant d'aborder des notions paysagères des balcons de la Meuse et une partie de la biodiversité que l'on peut y observer. **Rdv** à 9h30 (durée estimée entre 2h30 et 3h30, distance entre 10 et 15 km relativement vallonnée). Rendez-vous au cimetière de Vinalmont, rue Eugène Quique. **Guides :** Gaëtan De Plaen et Thomas Genty. **Inscription souhaitée 085/712892.**

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 JUIN - FETE DES PLANTES DE PITET - LE JARDIN AU NATUREL ET LE RESEAU « APIS JARDINS »

A cette occasion, le Parc naturel présentera son nouveau réseau de jardins naturels, les « Apis jardins ». Tout le week-end sera axé sur l'accueil de la biodiversité au jardin à travers des visites du Jardin des Plantes, des promenades guidées, des animations nature... Avec la participation d'artisans, pépiniéristes et associations. Lieu : Jardin des Plantes Patrimoniales de Pitet (Fallais), rue Alice de Donnée (face au n°4). Samedi de 14h à 19h et dimanche de 10h à 19h.

JUILLET

VENDREDI 7 JUILLET - MARCHÉ DU TERROIR ET DE LA NATURE

À la Maison du Parc naturel, de 16 à 21 h.

SAMEDI 8 JUILLET - CYCLE NATURE : BALADE DE DECOUVERTE DE LA FLORE

Découvrez au travers d'une balade accès sur la flore les particularités botaniques des balcons de la Meuse à Couthuin-Surlemmez. La promenade sera aussi l'occasion de comprendre le lien les habitats naturels et la flore. Parcours de +/-5km. **Rdv** à 9h30 (fin prévue à 13h30)

à la salle Plein Vent, rue Pravée 32 à 4218 Couthuin.
Guide : Thomas Genty. **Inscription souhaitée**.

DIMANCHE 16 JUILLET - BALADE PATRIMOINE ET PAYSAGE : BAS-OHA

Village mosan, Bas-Oha compte aussi un patrimoine d'exception. **Rdv** à 14h, devant le Château à l'Horloge, rue Basse-voie 1 à 4520 Bas-Oha **Guide**: Jacques Verstraeten. En collaboration avec le Patrimoine du Pays Mosan. **Inscription souhaitée 085/712892**.

AOÛT

VENDREDI 4 AOÛT

MARCHE DU TERROIR ET DE LA NATURE

À la Maison du Parc naturel, de 16 à 21 h.

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 AOÛT - WEEK-END PAIN BIÈRE FROMAGE

Week-end axé sur la dégustation de produits du terroir. Boulangers, brasseurs, fromagers seront présents pour mettre en valeur leurs produits. Animations pour les enfants. **Rdv** : Samedi de 15h à 22h et dimanche de 11h à 20h, à la Maison du Parc naturel, rue de la Burdinale 6 à Burdinne.

SAMEDI 26 AOÛT - NUIT DES CHAUVES-SOURIS « PASSONS A L'ACTION ! »

Journée d'action et de sensibilisation à la protection des chauves-souris. À 14h : rendez-vous pour des gestions de sites naturels, d'aménagements de combles, de sites d'hibernation, etc. Plus de renseignements ultérieurs à la Maison du Parc naturel et sur notre site internet. Activité organisée par le PNBM, la Régionale Natagora Hesbaye médiane et le Life Pays Mosan. **Inscriptions nécessaires pour organiser les gestions !**

SEPTEMBRE

VENDREDI 1 SEPTEMBRE - MARCHE DU TERROIR ET DE LA NATURE

À la Maison du Parc naturel, de 16 à 21 h.

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE - LES HAIES INDIGENES

Lors de cette matinée, venez apprendre un maximum sur les haies indigènes. Quelles espèces planter ? Comment les mélanger ? Quels sont les intérêts d'une haie indigène ? Comment obtenir une subvention pour la plantation ? Quelles sont les services rendus par le Parc naturel dans ce domaine ? Et bien d'autres questions auxquelles nous vous donnerons des réponses. **Rdv** à 9h30 à la Ferme de la Grosse Tour, rue de la Burdinale 6 à 4210 Burdinne. **Guide** : Sébastien Leunen. **Inscription souhaitée 085/712892**.

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE - BALADE PATRIMOINE ET PAYSAGE : WARET-L'ÉVÊQUE

Aux sources de la Burdinale, cet ancien domaine de l'évêque de Liège compte encore un patrimoine rural très varié. **Rdv** à 14h à l'Eglise Saint-Nicolas, rue de la Burdinale à 4217 Warêt-l'Évêque. **Guide** : Jacques Verstraeten. Activité organisée en collaboration avec Patrimoine du Pays Mosan. **Inscription souhaitée 085/712892**.

OCTOBRE

VENDREDI 6 - MARCHE DU TERROIR ET DE LA NATURE

À la Maison du Parc naturel, de 16 à 21 h.

SAMEDI 14 OCTOBRE - BALADE CHAMPIGNONS

Une promenade dans les bois pour observer, toucher, sentir les champignons afin de mieux les reconnaître. La promenade sera suivie du montage d'une exposition avec les champignons récoltés lors de la balade et

précédemment dans la région. **Rdv** à 9h30, au Moulin de Ferrières, rue Close 12 à 4217 Héron. **Guide** : Francis Dechany et René Budo. **Inscription obligatoire (groupe limité à 20 personnes)**. Prévoir un casse-croûte.

DIMANCHE 15 OCTOBRE - JOURNEE DES POMMES & POIRES

Exposition et identification de fruits. Conseils sur les variétés, la plantation, les haies et les ligneux champêtres. Conférences et animations. Vente de fruits d'anciennes variétés, jus, cidre, sirop de pommes et poires, etc. **Rdv** de 13h30 à 18h au Moulin de Ferrières, rue Close 12 à 4217 Héron. Activité organisée en collaboration avec la Commune de Héron.

SAMEDI 21 OCTOBRE - CYCLE DU FRUITIER : IMPLANTATION D'UN VERGER, PLANTATION, CHOIX DES VARIETES

Conseils pour la création et la conduite d'un verger familial, découverte et dégustation de variétés, au travers de la visite du verger conservatoire de Burdinne. **Rdv** à 9h30 à 12h30 à la Maison du Parc naturel, rue de la Burdinale 6 à 4210 Burdinne.

Guides : Henri Wégria et Thomas Genty. **Inscription obligatoire (groupe limité à 20 personnes)**.

DIMANCHE 22 OCTOBRE - LA CUEILLETTE D'AUTOMNE

A travers cette balade, nous irons à la découverte des plantes et fruits de l'automne ! Eglantiers, orties, aubépines, noisetiers, et châtaigniers n'auront plus de secret pour vous ! **Rdv** à 9h30, le lieu sera défini à l'inscription. **Guides** : Marc Clignez et Amandine Degen. En collaboration avec l'ISla Huy et la Maison de la Nature et des Sciences de Huy (dans le cadre des 24 h naturalistes). **Inscription obligatoire (groupe limité à 10 personnes)**.

NOVEMBRE

VENDREDI 3 NOVEMBRE - MARCHE DU TERROIR ET DE LA NATURE

À la Maison du Parc naturel, de 16 à 21 h.

JOURNEE DE L'ARBRE (DATE ET LIEU A PRECISER)

Journée d'information, animation et distribution de plants. Programme et rendez-vous à définir. Informations ultérieures à la Maison du Parc Naturel.

DIMANCHE 26 NOVEMBRE - LES ARBRES TETARDS ET LES SAULES (DANS LE CADRE DE LA JOURNEE DE L'ARBRE)

Les arbres têtards et les saules font partie intégrante des paysages du Parc naturel. Venez découvrir ou redécouvrir le village du saule à Hosdent. Nous vous parlerons des différentes variétés de saules et de leurs utilisations. Nous vous parlerons également des arbres têtards, de leurs intérêts et de la manière de les gérer. **Rdv** à 9h30 (fin prévue à 12h). **Guides** : Pierre-Yves Lenoir, Sébastien Leunen et un guide de la MMER. En collaboration avec la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural. **Inscription obligatoire**.

DÉCEMBRE

VENDREDI 1 DECEMBRE - MARCHE DU TERROIR ET DE LA NATURE

À la Maison du Parc naturel, de 16 à 21 h.

VOUS ADHÉREZ AUX PROJETS DU PARC NATUREL ? REJOIGNEZ-NOUS !

En devenant membre !

En devenant membre, vous bénéficierez de réductions sur certaines manifestations du Parc naturel, de l'accès aux formations, d'un prix modéré pour la plantation de haies et de fruitiers d'espèces indigènes, le broyage, ...

Versez votre cotisation annuelle par virement au compte **BE82 0682 0910 7068** de la Maison du Parc naturel, rue de la Burdinale, 6 4210 Burdinne, sans oublier d'y indiquer vos coordonnées complètes. Si vous désirez un virement papier, merci de nous contacter pour vous envoyer un exemplaire par voie postale.

Membre adhérent : 10 euros / Étudiant ou pensionné : 5 euros

Signature(s) _____

Belfius 034181 **ORDRE DE VIREMENT** 02

Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case

Date d'exécution souhaitée dans le futur

Montant EUR CENT

Compte donneur d'ordre #BAN

Nom et adresse donneur d'ordre

Compte bénéficiaire (BAN) **BE82068209107068**

BIC bénéficiaire **GKCCBE33**

Nom et adresse bénéficiaire **COMMISSION DE GESTION DU PARC NATUREL BURDINALE-MEHAIGNE ASBL 4210 BURDINNE**

Communication

En devenant bénévole !

Quel que soit votre âge, vos activités, vos passions, vos compétences, vos envies, votre participation sera la bienvenue.

Si le territoire du Parc Naturel Burdinale-Mehaigne et les projets que nous menons à bien vous intéressent, nous vous invitons à nous rejoindre et devenir bénévole. Ainsi, vous participerez à la vie de votre territoire et vous jouerez un rôle important dans la bonne réalisation de différents projets du Parc.

Il existe différentes possibilités de nous aider et de vous investir en tant que bénévole :

- Pour nous aider lors de nos différentes festivités (Fête des Plantes de Pitet, Pain-Bière-Fromage, Marché du terroir...).
- Vous pourrez tenir le stand du Parc naturel, les entrées, le bar...
- Pour nous aider à entretenir et aménager le jardin des Plantes de Pitet. L'entretien et l'aménagement de ce jardin demande énormément de temps. Toutes les bonnes volontés sont bienvenues. Au programme : désherbage à la main afin de présenter une collection de végétaux, préparation et entretien du potager... Et également tenir

la permanence (entrées, guidance...) lors de l'ouverture du jardin les dimanches durant la saison d'ouverture du jardin.

- Pour devenir guide ou animateur et prendre en charge, par exemple, des activités organisées dans le cadre de notre agenda.

- Pour intégrer le Groupe Action Nature et participer à des gestions, des inventaires... Ce Groupe Action Nature est une nouveauté qui sera lancée le lundi 6 mars 2017. Une réunion de participation citoyenne se tiendra à cette date à 20h00 à la Ferme de la Grosse Tour (rue de la Burdinale 6 - 4210 Burdinne). Pour en savoir plus, nous vous invitons à prendre connaissance de l'article publié dans ce journal aux pages 10 et 11.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre et si vous avez des questions ou besoin d'informations complémentaires.

Nous tenons à remercier les bénévoles qui font déjà partie de l'équipe. Merci pour votre travail et votre aide précieuse.

Secrétariat de rédaction
Gaëtan de Plaen, Directeur du Parc naturel

Comité de rédaction Frédéric Bertrand, Amandine Degen, Thomas Genty, Sébastien Leunen. Comité de relecture Eric Boon, Dominique Delatte

Editeur responsable
M. Frédéric BERTRAND, Président de la Commission de Gestion, Rue Neuve, 24 - 4210 Burdinne

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et du Conseil Scientifique et Technique pour leurs relectures. Merci à Didier Goethals, Sonia Hoge, Pierrette Nyssen, Thierry Ory et Sébastien Pirotte pour la fourniture de photographies. Merci également à Thomas Bastas et Stéphane Dethier...

Toute l'équipe du Parc naturel Burdinale-Mehaigne est à votre disposition pour tout renseignement :

Maison du Parc naturel
Rue de la Burdinale 6 - 4210 Burdinne
Tél. 085 71 28 92 - Fax 085 71 01 47
admin.parcnaturelburdinne@skynet.be

Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12h. et de 13 à 15h30.
www.burdinale-mehaigne.be
www.facebook.com/burdinale

